



EXPERTS

Réunion

Périodique d'information du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de La Réunion

“ Editorial ”



Chère Consoeur,
Cher Confrère,

Nous voici déjà arrivé au moment de vous présenter les réalisations de votre Ordre au 1er semestre 2021. L'ensemble des actions menées par les précédentes mandatures sont rééditées et rencontrent maintenant une certaine notoriété auprès des publics concernés, je parle des réunions de Jeudi de la création, des rECréAsso, des conférences de Loi de Finances ou de Loi de financement de la Sécurité sociale... Nous continuons à être sollicités et à être présents dans toutes les réunions sur l'enjeu économique de l'île pour apporter nos avis et expertise : cellule économique de la préfecture, cellule plan de relance -groupe économie...

La réunion « Ensemble Brisons les Tabous » a été un vrai temps d'échange et de rapprochement de la profession avec l'écosystème judiciaire et économique dans l'objectif de fédérer nos efforts pour soutenir les entreprises en difficulté, qui d'ailleurs fait écho à l'un des axes de notre mandature. De cette réunion a découlé la création de l'association APESA Réunion qui vient en aide aux chefs d'entreprise en souffrance psychologique.

En période de restrictions sanitaires, nous avons privilégié les réunions en webinaire animées par nos partenaires sur des sujets d'actualité et pertinents pour la profession. Nos bénévoles ont assuré l'animation de plusieurs réunions en présentiel notamment dans le cadre de l'attractivité de la profession.

Aussi, un grand MERCI pour l'ensemble des consœurs et confrères bénévoles qui ont donné de leur temps et énergie pour représenter l'Ordre au travers de leur intervention dans les différentes manifestations et leur participation aux actions organisées par l'Ordre.

Je salue particulièrement aussi le travail réalisé par notre équipe bénévole d'élus qui, malgré ces temps incertains, avancent ensemble avec une volonté sans faille.

Nous entamons le 2nd semestre dans la même dynamique avec l'organisation du « CAMPUS de la profession comptable » les 8 et 9 novembre au LUX avec au préalable une soirée d'ouverture au Jardin d'Eden le 6 novembre qui sera l'occasion de nous retrouver en toute convivialité.

Kathy HOARAU
Présidente

“SOMMAIRE”

	ACTIONS VERS LA PROFESSION	P 04
	ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES	P 11
	ACTIONS VERS LES ASSOCIATIONS	P 18
	ACTIONS POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION	P 20
	AUTRES	P 24
	LES TEMPS FORTS DE LA PROFESSION	P 25
	VIE DU CONSEIL ET AGENDA	P 28
	REVUE DE PRESSE	P 33
	DATES A RETENIR	P 50



avoir de l'espace pour voyager

En Classe Confort, installez-vous confortablement dans votre siège en cuir spacieux et détendez vos jambes sur le repose jambes intégré et réglable à différentes hauteurs. Profitez de la presse gratuite à bord mais aussi d'un écran tactile de 27 cm avec un large choix de films et de divertissements. Sans oublier votre trousse de voyage raffinée, comprenant une gamme réunionnaise de soins Bio. Autant de raisons de choisir Air Austral.

air-austral.com

0 825 013 012 Service 0,15 € / min
+ prix appel

ou dans votre agence de voyage



I love Air Austral



airaustralofficiel



AIR AUSTRAL

Vous serez toujours au cœur de notre compagnie

“ ACTION VERS LA PROFESSION ”



« Produits structurés : des solutions de trésorerie sur-mesure ! »

15/02/2021

- ✦ Présentation de produits structurés avec les sociétés IRBIS et EQUITIM

Webinaire animé par des intervenants du cabinet KOYTCHA :

- *Damien LECLERC : PDG de la société EQUITIM*
- *Gonzague D'HALLUIN : directeur du développement de la société IRBIS*



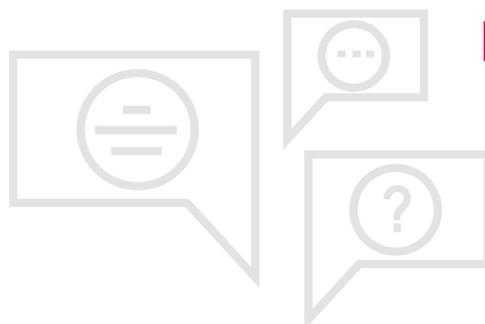
60
PARTICIPANTS

15/02/2021

“ EXPERT&CO ”

DEMYSTIFIONS

Le plan de relance national



Webinaire animé par :



Gilbert MANCIET,
sous-préfet à la Relance

60
PARTICIPANTS

“ ACTION VERS LA PROFESSION ”



Rencontre des consœurs

19/02/2021



Thématiques :

- La Loi de finances 2021
- Echanges sur les sujets relatifs à la pratique quotidienne au cabinet



17
PARTICIPANTS

03/03/2021

“ EXPERT&CO ”

Loi de Financement de la Sécurité Sociale



AG2R LA MONDIALE

Webinaire animé par :

- *Thierry de LABURTHE* et *Jérôme GALISSE* de la CGSS
- *Thomas JOBLIN* de AG2R LA MONDIALE
- *Thierry MONDON*, Président de la Commission Sociale du CROEC

110
PARTICIPANTS

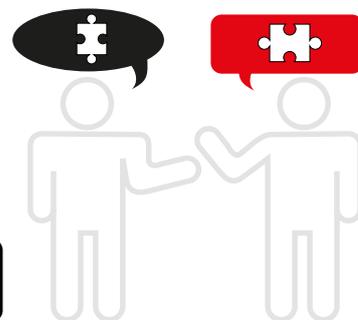
“ ACTION VERS LA PROFESSION ”

26/02/2021

“ **EXPERT&CO** ”

Ensemble

Brisons les tabous



ORDRE
DES EXPERTS
COMPTABLES



- ✧ *Rencontre et intervention des acteurs de l'écosystème judiciaire et économique*
- ✧ *Regards croisés et échanges avec la profession*



60

PARTICIPANTS



Rencontre « PDJ de la BRED »

11/03/2021

- ✧ *Rencontre avec la Direction de la BRED*
- ✧ *Présentation de la BRED et de l'agence de Saint Pierre*



BRED **+**X
BANQUE POPULAIRE

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Réunion

15

PARTICIPANTS

“ ACTION VERS LA PROFESSION ”

15/02/2021

“**EXPERT&CO**”

Mise en place
du **Télétravail**

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Réunion

CRCC
COMPAGNIE
RÉGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
SAINT-DENIS DE LA REUNION

Webinaire animé par :



*Katy HOARAU,
Présidente du CROEC*



*Didier de LAUNAY,
Président de la CRCC*

20
PARTICIPANTS

18/03/2021

“**EXPERT&CO**”

Prêt Garanti Etat
et **Prêt Participatif SE**


FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Réunion

Webinaire animé par :



*Ridha TEKAÏA,
Président du Comité
de Banques Réunionnaises*

35
PARTICIPANTS

“ ACTION VERS LA PROFESSION ”

23/03/2021

“ **EXPERT&CO** ”

Les **mesures**
pour l'**emploi**



pôle emploi

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *cc*
Région Réunion

Webinaire animé par :

- **Virginie ORTIZ-BESNARD**
Direction des Opérations au
Pôle Emploi



Thierry MONDON, Président
de la Commission Sociale CROEC

55
PARTICIPANTS



WEBINAIRE “Journée annuelle du Club Social”

17/06/2021

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *cc*
Région Réunion



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *cc*
Club Social

1- Comment réorganiser l'entreprise dans un contexte
économique difficile



Frank COURSOLLE, expert-comptable



Alice FAGES, Directeur des études sociales du
Conseil supérieur, Directeur d'Infodoc-experts

2- Le télétravail en pratique



Bernard GAURIAU, professeur à l'Université d'Angers

50
PARTICIPANTS

Boostez vos performances en gestion d'entreprise, avec les Experts-comptables et les Commissaires aux comptes de La Réunion



➤ VALORISEZ-VOUS

Les compétences en gestion d'entreprise sont des leviers de compétitivité pour votre entreprise. L'objectif de ce parcours de formation est donc d'approfondir vos connaissances dans les 7 thèmes clés de la gestion d'entreprise, en 7 journées de formation (**toutes dissociables**).

➤ AVIS D'EXPERTS

Outre un programme approfondi et adapté aux spécificités locales, bénéficiez de l'expérience de véritables spécialistes de ces thèmes : des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes, de La Réunion.

➤ DÉTENDEZ-VOUS

Ce cursus est organisé trimestriellement, en journée, dans le cadre idyllique du complexe hôtelier LUX* Saint Gilles Resort, en formule tout inclus (café-croissant, déjeuner et collation comprise).

➤ A PROPOS DE NOUS

NUMERIA est, depuis 30 ans, l'institut régional de formation des Experts-Comptables, des Commissaires aux Comptes et de leurs collaborateurs de cabinets.

POUR VOUS <

Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprise de toute catégorie, à la recherche de connaissances approfondies : Salarié, Chef d'entreprise (y compris associé ou conjoint collaborateur), Gérant, Créateur d'entreprise, Personne en reconversion ou même Demandeur d'emploi.

UN PARCOURS DE 7 JOURS, SUR 7 THÈMES ESSENTIELS

1. **JURIDIQUE** Quelle forme juridique pour mon entreprise ? Les conséquences du choix
2. **GESTION** Comprendre mon bilan comptable Diagnostic financier et reporting
3. **FISCAL** Comment transformer des obligations fiscales en opportunités
4. **SOCIAL** Obligations sociales – Gestion des ressources humaines – Epargne salariale
5. **STRATÉGIE** Gestion stratégie, quel modèle économique – Gestion patrimoniale – Financement
6. **NUMÉRIQUE** Sensibiliser aux enjeux du numérique
7. **CONTRÔLE INTERNE** Piloter, contrôler et traiter les difficultés

FINANCEMENT <

Quel que soit votre statut, des dispositifs de financement existent (OPCO, Région, Pôle Emploi, ASP, FIFPL, etc.), **renseignez-vous** sur les solutions qui s'offrent à vous.

OFFRE INÉDITE <

Vous pouvez suivre 1 journée de formation, sur un thème essentiel précis pour 500€ HT. Mais l'idéal serait d'opter pour le cursus complet de 7 jours à seulement : 3000€ HT, soit **une journée de formation offerte !**

CONTACTEZ-NOUS <

Ligne directe : 02 62 40 94 06
Email : contact@numeria.re



EXPERTS COMPTABLES

ENVIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 100 % PERSONNEL ?



**BÉNÉFICIEZ D'UN ESPACE BANCAIRE DÉDIÉ AUX EXPERTS
COMPTABLES AVEC, À LA CLÉ :**

- + La confidentialité assurée
- + Un suivi personnalisé
- + Toute l'expertise de BRED PROFESSIONS LIBÉRALES RÉUNION
- + Un conseiller unique à vos côtés : aussi bien dans votre sphère professionnelle que pour votre vie privée

CONTACTEZ-NOUS

BRED PL NORD
Salim **PIRBAY**
02 62 98 29 59*
salim.pirbay@bred.fr

BRED PL EST
Lydie **TECHER**
02 62 98 26 55*
lydie.techer@bred.fr

BRED PL SUD
Carine **LAURET**
02 62 98 29 14*
carine.lauret@bred.fr

Sandrine **HOARAU**
02 62 98 29 15*
sandrine.hoarau@bred.fr

BRED PL OUEST
Marie **COMBEAUD**
02 62 98 29 43*
marie.combeaud@bred.fr

Audrey **POTHIN-BESHAIES**
02 62 98 29 48*
audrey.pothin-beshaies@bred.fr



LA BRED VOUS IRAIT BIEN.

BRED 
BANQUE POPULAIRE

*Coût d'un appel local depuis un poste fixe

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 176 070 192,80 euros 552091795 RCS Paris Ident.TVA FR 09 552 091 795 - Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608. Octobre 2019. Crédit photo Istock.

“ ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ”

03/02/2021

“**EXPERT&CO**”

Loi de finances 2021



Chambre des notaires de la Réunion

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

CONFERENCE en LIVE STREAMING

Animée par :



Carole AKHOUN TIMOL
Présidente de la Commission fiscale du CROEC



Farida SAFY

350 PARTICIPANTS



« L'organisation de la transmission d'entreprise pour le dirigeant »

09/04/2021

Intervention sur le thème « **Le patrimoine professionnel : les différentes formes de transmission et incidences fiscales de la cession** »

Participation de :

Webinaire organisé par :



Eric VERBARD
Président de la Commission Entreprises du CROEC



50 PARTICIPANTS

“ ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ”

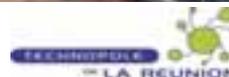


Journée de formation sur la création d'entreprise

29/01/2021



Lauréats 2020 concours Challenge des créateurs



Lauréats 2020 concours Création d'entreprises innovantes



Animée par :
Farida SAFY
et **Christophe LABOULET**



Concours “Stars & Métiers”

26/03/2021

04/06/2021



Le prix Stars & Métiers vient récompenser 4 entreprises artisanales dans les catégories :

- ❖ Grand prix innovation
- ❖ Grand prix responsable
- ❖ Grand prix entrepreneur
- ❖ Grand prix exportateur

Les lauréats régionaux participent ensuite au concours national « Artisan de l'année »

Participation à *la réunion de sélection du Jury* et à *la remise des prix de :*



Malik EL'HADJ TIAMIOU



Eric VERBARD

200
PARTICIPANTS

“ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES”



Concours “Hackathon Aérotech OI”



07/04/2021



Participation à *la réunion du Jury de*



Yannick VELECHY



Jérôme MOUTIEN

Il s'agit d'un appel à projet, sous le thème "Construisez les solutions de demain avec Aerotech OI », adressé aux entrepreneurs, aux étudiants, demandeurs d'emploi ou collaborateurs de PME/TPE. Les projets doivent porter sur :

1. La création de nouveaux services d'expérience voyageurs aériens dans un environnement de management des risques sanitaires
2. Le développement de nouvelles solutions pour valoriser La mer et Le ciel : deux espaces d'interfaces durables
3. Une innovation large dans les domaines de l'Aéronautique et du Spatial (formation, développement durable,...)



Concours “Création d'entreprises innovantes 2021”

07/04/2021

Participation à
la réunion
du Jury de :



Vincent TESSIER

Participation à
la remise
des prix de :



Thierry MONDON



“ ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ”



« La création d'entreprise dans les Hauts »

01/04/2021

✦ Animation de réunion sur la création d'entreprise vers
les porteurs de projet de l'association AD2R

26/04/2021

06/05/2021

Interventions assurées par :



Plaine des Cafres

Daniel KUETEY et Alice NOEL



Saint Gilles Les Hauts

Frédéric CATEAUX et Patrice SADEYEN



Saint André

Pierrick MITAINE



ad2R
ASSOCIATION DÉVELOPPEMENT
RURAL RÉUNION

50
PARTICIPANTS

“ ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ”



« Faites le tour de la création
d'entreprise en 90 mn ! »

29/04/2021

✧ BtoB : Conseil et orientation de jeunes porteurs de projet



pôle emploi
de Saint-Louis

Participation de



Raj BHOLAH



250
PARTICIPANTS



BOOTCAMP - DETECT DAY



09/04/2021

✧ BtoB : Accompagnement, conseils et de diagnostics par un panel d'experts locaux et nationaux des entrepreneurs ayant un projet en phase de maturation



Participation de : Raj BHOLAH

250
PARTICIPANTS

“ ACTIONS VERS LES ENTREPRISES ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ”



Les Jeudis de la création

29/01/2021

11/02/2021

05/03/2021

06/05/2021

11/06/2021



Réunion mensuelle à destination des créateurs d'entreprises :

- ✧ De l'idée au projet
- ✧ L'étude de marche
- ✧ Quelle forme statutaire choisir ?
- ✧ Quel régime social du dirigeant?
- ✧ Quelle fiscalité ?
- ✧ Le business plan
- ✧ Les formalités
- ✧ Pourquoi un Expert-comptable ?

Animation par nos bénévoles :



Jean-Louis LECOQ



Johnny LENCLUME



Pierrick MITAINE



Gilles HOARAU



Aude COLOT



Annabelle BARRET

Un Groupe ancré sur son territoire

Association réunionnaise paritaire à but non lucratif et seul groupe de protection sociale à la Réunion depuis plus de 40 ans, le Groupe CRC (Caisse Réunionnaises Complémentaires) œuvre chaque jour pour les métiers de la retraite, la santé, la prévoyance et l'action sociale, et s'engage à accompagner et protéger tous ses bénéficiaires, entreprises, salariés, particuliers et retraités.

Le Groupe CRC, partenaire du CROEC Réunion, s'engage à vos côtés pour accompagner les entreprises.

Pour plus
d'informations
contactez-nous
0262 900 100*



*Prix d'un appel local.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Caisses Réunionnaises Complémentaires (Groupe CRC) – Association déclarée loi 1901
SIRET 417 656 717 00028 - 2 bis ruelle Pavée – BP 31071 – 97482 Saint-Denis Cedex. Fax. : 0262 908 000
CRR Agirc-Arrco – Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité Sociale
Membre de la fédération Agirc-Arrco – SIRET 314 648 791 00023
CRP – Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale – SIRET 397 895 202 00026
Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000€ - SIRET : 800 558 835 00016
RCS Saint-Denis de la Réunion - N° Orias : 14 003 364
Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com



“ ACTIONS VERS LES ASSOCIATIONS ”



rEcréAsso

10/02/2021

07/04/2021

09/06/2021



Réunion bimestrielle à destination des créateurs d'associations :

- ✧ Création
- ✧ Gouvernance et responsabilités
- ✧ Financement
- ✧ Fiscalité
- ✧ Obligations comptables

Animée par :



Jean-Louis LECOCCO



Pierrick MITAINE



Stéphane ANTERIEUR

10
PARTICIPANTS

Les réunions Jeudis de la création et rEcréAsso sont organisées alternativement dans le Nord au CROEC et dans le Sud à la Cité des Métiers à Saint Pierre

Si vous êtes intéressés pour animer ces types de réunion, vous pouvez vous manifester auprès du secrétariat du CROEC pour avoir les informations sur les modalités pratiques.



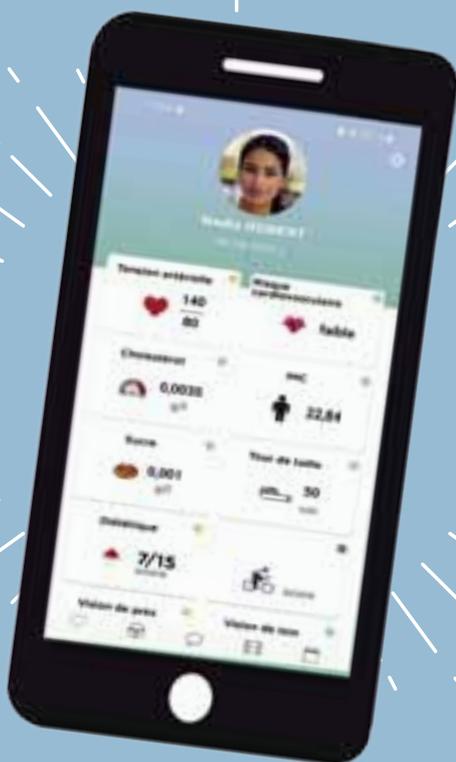
LA SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi

Santé au travail : **SISTBI INNOVE**

L'application **Apptiv** a pour objectif à travers un co-engagement entre l'employeur, le salarié et les professionnels de santé au travail du SISTBI de réaliser un **bilan de prévention** et d'**identifier les actions correctives à programmer** pour l'amélioration de la maîtrise des risques. Cela permet d'**agir rapidement** sur les risques potentiels liés à l'activité professionnelle et par conséquent d'**améliorer la qualité de vie au travail des salariés**.

Sur l'application, un espace sécurisé destiné à

l'entreprise permet à l'employeur de suivre en temps réel l'évolution de son plan de prévention. D'autre part, un espace sécurisé réservé au salarié, permet de lui donner accès à son compte-rendu complet de visite médicale (y compris détection des maladies cardio-vasculaires et du diabète) et à des conseils en prévention sous forme de fiches conseils et de e-learning. SISTBI se mobilise pour **apporter un accompagnement solide et complet**, ainsi que des **conseils nécessaires** à la satisfaction de tous les acteurs de l'entreprise.



EXCLUSIVEMENT
disponible chez



LA SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi



0262.572.572



www.sistbi.re



Présentation des métiers du Chiffre

24/02/2021



Lycée Levavasseur

25/02/2021

par : **Sandrine BIANCHI**
Didier de LAUNAY
François BOURICE

Lycée des Avirons
Lycée Antoine Roussin

par : **Rémy AMATO**



Lycée Lislet Geoffroy

par : **Katy HOARAU**

200
PARTICIPANTS

“ ACTIONS POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION ”



Jury VAE DCG

12/05/2021

17/06/2021



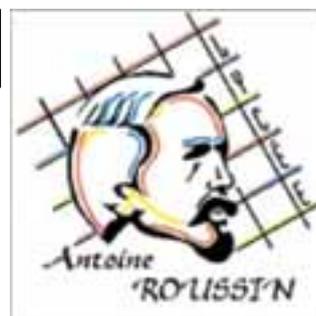
Lycée Bellepierre

par : *Jérôme ESPIET*
Yannick JARRIER

Lycée Antoine Roussin

par : *Rémy AMATO*
Yannick JARRIER

Christel CLAIN
Eric VERBARD



“Clash tes stéréotypes !”

19/05/2021



CONCOURS



Le concours "**Clash tes stéréotypes**" s'adresse aux collégiens et a pour objectif de lutter contre les orientations subies en raison des **stéréotypes** filles-garçons. Il découle du constat que seulement 12% des filières professionnelles sont mixtes.

Témoignage et présentation de son parcours

par *Katy HOARAU*

100
PARTICIPANTS

“ ACTIONS POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION ”



Forum Sup' des formations

25/02/2021



- ✧ Présentation des parcours et filières d'études
- ✧ Présentation des métiers du chiffre et des métiers dans les cabinets



Participation de :
Yannick JARRIER

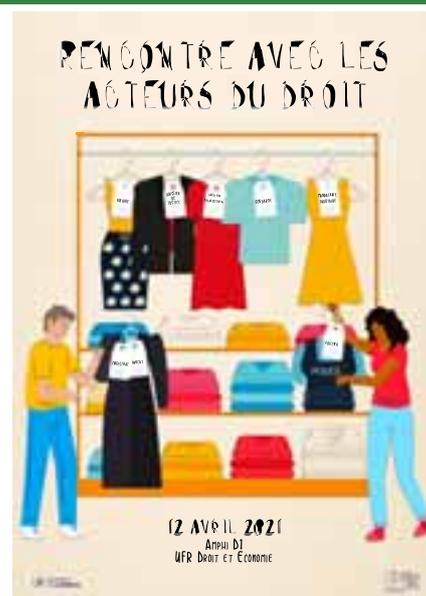


30
PARTICIPANTS



RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU DROIT

12/04/2021



Participation de :
Yann TESSIER

60
PARTICIPANTS

“ ACTIONS POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION ”



SALON DE L'ETUDIANT

04/03/2021

05/03/2021

06/03/2021



Participation de :

- Anne-Cécile BEDIER
- Irshad DINDAR (EC STG)
- François BOURICE (EC STG)
- Laetitia CHANE YAN NAM
- Idriss EMADALY
- Yannick JARRIER
- Didier de LAUNAY
- Laurielle MOUSSA
- Yassine PANCHBHAYA
- Nazimah TIMOL (EC STG)
- Pascal TERRAZZONI
- Yann TESSIER
- Ludovic VINGADASSALOM (EC STG)
- Karen VIRACAONDIN

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
SAINT-DENIS DE LA REUNION

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Réunion

**150
PASSAGES**



Conférence sur les femmes et les filles de sciences

11/02/2021



Intervention sur le thème :
« *Tout est possible au féminin* »

par : **Katy HOARAU**

UR UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

PÔLE ÉGALITÉ

UFR Sciences Université de La Réunion et Technologies
FAC DES SCIENCES EN TRANSITION!
ANNÉE 2020-2021



OSONS
Tous les métiers

RENCONTRE DÉBAT

16/03/2021

« *Comment accompagner le changement de regard dans la société pour permettre aux femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités* »

Participation au débat
de **Katy HOARAU**



Forum de l'Infirmier Libéral

INTERPRO

11/02/2021

Intervention sur
« *Le passage en société de l'infirmier libéral* »

par

Carole AKHOUN TIMOL

Sandrine BIANCHI



Cabinet de conseil en gestion de patrimoine depuis 25 ans



Conseil en stratégie patrimoniale

augmentation des revenus
diminution de la fiscalité
sécurisation du patrimoine acquis
transmission du patrimoine
protection de la famille en cas de décès ou accident



Conseil en stratégie d'investissement

investissement en immobilier d'entreprise
transaction et gestion immobilière
promotion immobilière
valorisation du patrimoine
accompagnement par un conseil global



Spécialiste de la transaction d'entreprises

valorisation et estimation
analyse du potentiel de cession
optimisation fiscale de l'opération
recherche de cédants ou d'acquéreurs
élaboration de diagnostics stratégiques

Standard 
02 62 97 96 07

45 rue Alexis de Villeneuve
97400 Saint-Denis



WWW.KOYTCHACONSEIL.COM



“ LES TEMPS FORTS DE LA PROFESSION ”



Visite du président Lionel CANESI à La Réunion et du Vice-président Jean-Luc FLABEAU

14/03/2021

15/03/2021

16/03/2021



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Conseil supérieur

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Réunion

Rencontres avec

- Les politiques
- Les acteurs économiques
- Les consœurs et confrères de La Réunion

Plan de relance – sortie de crise – plan d’accompagnement des entreprises par les experts-comptables – Livret blanc – Image TPE – Déclinaison régionale des conventions « Tous pour la relance et l’emploi » - « #1jeune1solution »...





Ce qu'il faut retenir !

Des constats partagés sur les difficultés du territoire :

Lors de la visite du président du Conseil Supérieur de l'ordre des experts-comptables, la présidente des experts-comptables de la Réunion Katy Hoarau et son vice-président Eric Verbard ont rencontré les acteurs économiques et politiques du territoire.

Le constat est partagé sur les difficultés du territoire : taux de chômage élevé, problème de mobilité freinant le développement économique, manque de logements...mais aussi étroitesse du marché, coût du fret et des matériaux, pas d'encadrement intermédiaire. Le manque de cohésion entre les politiques publiques a aussi été montré du doigt.

Des solutions concrètes :

Si le président du Conseil Supérieur de l'ordre a pour projet de présenter un livre blanc consolidant les propositions de La Réunion, des actions concrètes sont d'ores et déjà menées sur le terrain par les experts-comptables de La Réunion.

Pour la présidente de l'ordre des experts-comptables de La Réunion, Katy Hoarau, l'indépendance de l'expert-comptable et sa proximité auprès de 30 000 entreprises au quotidien lui permet de faire le lien entre les pouvoirs publics et les entreprises. Aussi, sa mission est d'ancrer l'expert-comptable dans sa Région, dans son Département, dans sa Micro Région et dans sa Ville et de créer plus de liens avec les entreprises en accompagnant les TPE PME dans la construction de leurs dossiers de demande de subventions Région Feder, en les aidant à répondre à des appels d'offre, à monter des dossiers de demande d'agrèments fiscaux.

Ensemble, au niveau national et au niveau local, il faut continuer à travailler de façon unie et en fédérant toutes les forces vives du territoire rencontrées lors de ces quelques jours.

L'urgence de la crise :

Pour Eric Verbard Vice-Président de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion : « Il faut préparer la sortie de crise et la relance. Mais il faut continuer à traiter l'urgence ! » L'enjeu aujourd'hui est de trouver le bon curseur entre l'amélioration de la situation sanitaire et la désescalade des aides !

Aider les chefs d'entreprise en difficulté

L'ordre des experts-comptables de la Réunion s'est également engagé pour contribuer à créer aux côtés du monde économique et de l'écosystème judiciaire du territoire APESA Réunion, association qui vient en soutien psychologique aux chefs d'entreprise en souffrance.

De l'espoir :

Mais la vraie conclusion de ces rencontres est que tous les acteurs rencontrés aiment La Réunion et les réunionnais. Tous veulent une Réunion forte unie et solidaire. Pour la présidente de l'ordre, l'entreprise fait partie des solutions.

Face au constat du besoin de formation des chefs d'entreprise des TPE PME, l'ordre et son institut de formation présidé par Sandrine Bianchi lance le Passeport du Dirigeant : 7 modules au choix pour monter en compétence en stratégie, gestion et ressources humaines ! L'entreprise contribue aussi à la cohésion sociale : les cabinets recrutent et une action est en cours avec Pôle Emploi pour former aux métiers des cabinets les demandeurs d'emploi du territoire.

Pour favoriser le recrutement de cadres dans les TPE PME, l'ordre milite aussi pour une modification du calcul des exonérations de charges sociales : « nous souhaiterions que le dispositif fonctionne par tranche de salaire et non par seuil au-delà duquel l'exonération n'est plus applicable ».

Retrouver les vidéos résumées de la visite du président Lionel CANESI sur ce lien : <http://www.reunion-experts-comptables.fr/actualite/visite-du-president-du-conseil-superieur-de-lordre>

Conseils du 1er avril et du 10 juin 2021

→ Bienvenue :

• Aux nouveaux experts-comptables en inscription principale :

<ul style="list-style-type: none"> • FOLIO Brice • FONTAINE Bernard • JEAN-BAPTISTE Virginie • KOYTCHA Lamia • MARRIER D'UNIENVILLE Gérard • MINIER MICKAEL • MOUNISSAMY David 	<ul style="list-style-type: none"> • MOUSSA Kérim • REBECCHI Benjamin • ROBERT Sébastien • ROLLAND Laurence • TECHER CREVITS Aurélie • YOTI MOHANNE Caroline
---	--

• A l'expert-comptable en inscription secondaire :

<ul style="list-style-type: none"> • GROTTO Romain 	
---	--

• Aux nouveaux stagiaires :

<ul style="list-style-type: none"> • ADAMJI Zahra • BOBATE Nadim • CHARLETTINE Liliane • COLOGON Annaelle • FONTAINE Karim • GAETAN Oscar • GAUDIN Thomas • HALIBA Aboubacar • IQBAL Liinaa 	<ul style="list-style-type: none"> • LESTE Aurélie • MADI Momed • PONCHARVILLE Audrey • SALEDY Christina • SAWCZYNSKI Vanessa • TIMOL Nazimah • TRAORE Jessica • VAITILINGOM Julie • VIGNON Mélanie
--	--

• Aux nouveaux stagiaires arrivés par transfert :

<ul style="list-style-type: none"> • ANCONA Géraldine • GAUTHIER Dilem 	<ul style="list-style-type: none"> • SACRI Radien
--	--

→ Inscription de sociétés d'expertise comptable :

Inscription principale :	
<ul style="list-style-type: none"> • ADELIA EXPERTISE • ATECAP • BRA EXPERTISE • CAB GESTION • CONSILIUM SERVICES • COPILOT'EXPERTISE COMPTABLE • EXPAT CONSEIL • FD EXPERTISE & CONSEIL • INGAR AIXPERT CONSEIL 	<ul style="list-style-type: none"> • MY EXPERTISE OI • NAKA CONSEIL REUNION • NUMERIQUE EXPERT COMPTABLE • OM EXPERTISE • REUNEC CONSEILS • VOX COMPTA • VSK CONSEIL • YMC EXPERTISE ET CONSEILS
Inscription secondaire :	
<ul style="list-style-type: none"> • ECC (Ets Saline les Hauts) 	<ul style="list-style-type: none"> • EVENCIA

→ Ont demandé leur radiation :

Experts-comptables :	
<ul style="list-style-type: none"> • BARRE Gilbert • CASSAM-CHENAI Roumana • D'ABBADIE François • GARNEAU Michèle 	<ul style="list-style-type: none"> • HOAREAU Jean-Albert • INGAR Ibrahim • SORS Eliane • VIVIER Pierre
Sociétés d'expertise-comptable :	
<ul style="list-style-type: none"> • AFPV (Pierre Vivier) • AUDIT AUSTRAL ASSOCIES (d'ABBADIE François) 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP CONSEIL SUD (Patrice Dalleau) • RUN COMPTA (Thierry Mondon)

Informations diverses

→ Stagiaires :

Attestation de fin de stage	14	Poursuite	10
Renouvellement attestation fin de stage	2	Reprise	3
Changement de maître de stage et/ou d'employeur	9	Suspension	3
délai supplémentaire	5	Invalidation	10
		Radiation	2

“ AGENDA 1^{ème} semestre ”

COMMISSIONS CSOEC

VISIO

Janvier à juin 2021

02/01 - 19/03 : Commission qualité – C AKHOUN TIMOL
08/03 : Commission Communication et Attractivité : T. MONDON
10/03 : Commission Sociale : T. MONDON
18/03 : Formation sur les enjeux du droit de la concurrence – M. EL HADJ TIAMIU
15/03 - 16/03 - 10/05 - 11/05 : Coordination régionale et session – K HOARAU
27/05 : Commission Numérique – C. LABOULET
09-10/06 : Commission formation et Conseil national de stage -S. BIANCHI

COMMISSIONS CROEC

Janvier à juin 2021

28/01 - 12/02 - 18/02 - 04/03 - 23/03 - 01/04 - 15/04 - 06/05 - 20/05 - 10/06 : Réunion du Bureau et des Commissions
01/04 - 10/06 : Réunion du Conseil
23/02 - 12/05 : Réunion du Comité Régional de Stage – S. BIANCHI
09/02 : Rencontre des Consœurs
02/02 - 06/04 - 01/06 : Commission de conciliation – M. EL HADJ TIAMIU / E. VERBARD
16/02 - 13/04 - 24/06 : Conseil d'Administration de NUMERIA – S. BIANCHI

PARTICIPATION AUX REUNIONS ET COMMISSIONS EXTERNES

Janvier à juin 2021

28/01 - 08/03 - 09/04 - 27/04 - 16/06 : Cellule Economique de la Préfecture - K. HOARAU
17/02 - 17/03 - 21/04 - 19/05 - 16/06 : Cellule Plan de Relance – groupe Economie avec le Sous-préfet à la Relance – K HOARAU / E. VERBARD
29/01 - 20/04 - 11/05 : AG TECHNOPOLE : T. MONDON / C. LABOULET
08/03 : Cellule économique de la Région – K. HOARAU
12/03 : Comité D2ER de l'Université de La Réunion – M. EL'HADJ TIAMIU
30/03 - 29/06 : Comité DLS – F. SAFY
26/04 : Réunion de travail avec le MEDEF et la DRFIP sur les traitements des dossiers de défiscalisation -K HOARAU
26/04 : réunion BRED de présentation de « HEC Stand-up » – E. VERBARD
07/05 : AG Initiative entreprendre – K HOARAU

Entre janvier et juin 2021, Katy HOARAU accompagné des élus concernés a rencontré :

Des acteurs du Pouvoir Public :

Président de Région
Député David LORION
Sous-préfet à la Relance
Président du Département
Directeur Régional de la DRFIP
Directrice de la Maison de l'Export de la Région
La Maire de Saint Denis

Des acteurs de l'écosystème judiciaire

Batonnier de Saint Denis et de Saint Pierre
Président du TJ de Saint Denis – Procureur – Présidente du TC
Administrateurs et mandataires Judiciaires
Président du TJ de Saint Pierre - Vice procureur de Saint Pierre - Présidente du TC Saint Pierre
Directeur cabinet CBF ASSOCIES
Directeur du cabinet EGIDE

et de l'écosystème économique

Président du MEDEF
Président de la CPME
Président de la FEDOM
Président de la CMA Réunion
Président de la CCIR
Président U2P
Président de La Réunion Economique
Secrétaire Général de l'ADIR
Président et directeur de la CCBTP

Des partenaires et futurs partenaires

Directrice de MDS
Directeur de la banque CA
Directeur et directeur adjoint de Réunion entreprendre
Directrice de POLE EMPLOI
Nouveau directeur Régional de la BRED
Nouvelle présidente de la Chambre des Notaires
Responsable Développement de Alto engineering
Président et directrice de Digital Réunion
Responsables de formations Master CCA de l'IAE
Président de l'association Nout'futur
Directeur du cabinet PRAGMA Conseil
Directeur de la BFC OI
Directeur Pôle Outre Mer de SMALL CAPITAL
Commandant du RSMA Réunion



Organisme de gestion agréé

Partenaire
de l'ordre des
experts-comptables
de La Réunion

LES AVANTAGES

**NON-MAJORATION* DU
BÉNÉFICE IMPOSABLE**

**ACCÈS LIBRE AUX FORMATIONS
POUR LES EXPERTS-COMPTABLES
ET LEURS COLLABORATEURS**

**DONNÉES STATISTIQUES
DE NOTRE DÉPARTEMENT**

QUI PEUT ADHÉRER ?

- PROFESSIONS LIBÉRALES
- COMMERÇANTS
- ARTISANS
- AGRICULTEURS
- PRESTATAIRES DE SERVICES

L'adhésion gagnante !

  [ogeaunion](https://www.ogea.re) • www.ogea.re • tél : 0262 21 73 58

[*] Voir information sur le site www.ogea.re



PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

« Plus on vient tôt, plus on s'en sort »

« Ensemble, brisons les tabous » : c'est l'intitulé de la conférence que l'Ordre des experts-comptables a organisée en lien avec les acteurs du monde judiciaire, vendredi. Objectif : inciter les entreprises en difficulté à se saisir en temps et en heure des outils proposés afin d'éviter la liquidation judiciaire.

« La liquidation judiciaire n'est pas un échec pour tout le monde » : c'est la préliminaire du tribunal de commerce de Saint-Pierre, Sylvia Selgnobov, qui l'affirme et son avis est largement partagé dans l'écosystème judiciaire.

Alors que le nombre de déclarations est attendu en forte hausse cette année dans le tissu économique local après une année 2020 sous perfusion grâce aux aides de l'État, le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion a initié vendredi les différents acteurs de la justice à La Réunion autour d'un thème : « Ensemble, brisons les tabous ».

« Défiance »

Quelques exemples abordés pour mieux leur rendre le coup : « Le juge peut, le mandataire cherche toujours à régler les choses pour payer le créancier ou encore l'administrateur



Katy Moarau, présidente de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion.

ou gérer à la place du chef d'entreprise qui ne peut pas ».

« Des difficultés sont profondément ancrées dans l'esprit des chefs d'entreprise par rapport aux dispositifs de prévention des difficultés des entreprises », estime Katy Moarau, présidente de l'Ordre des experts-comptables.

Pour la greffière du tribunal de commerce de Saint-Pierre, Aurélie Vézina-Daniel, « l'idée qu'il n'est pas de liquider des belles mecs de premier l'activité, les emplois et les créations d'emplois. Plus on vient tôt, plus on s'en sort ».

Même discours de la part du vice-président de Saint-Pierre, Bernard Bertrand : « Nous sommes là pour faire des plans de redressement, que les gens s'en sortent ».

Selon Sylvia Selgnobov, « le législateur a mis la prévision des difficultés entreprises au centre des procédures collectives. D'abord, une fois déclaré qu'une entreprise est en difficulté, il faut la faire venir au tribunal pour qu'on puisse activer toutes les mesures liées à la prévention d'éviter d'arriver rapidement à Saint-Pierre, mais aussi la volonté de développer la prévention marche beaucoup mieux que celle d'éviter de difficultés dans un contexte de crise ».

Ces derniers mois, les entreprises ont reçu un soutien de la part des greffiers de Saint-Denis et de Saint-Pierre leur rappelant l'obligation de déposer leurs comptes.

« Le dépôt des comptes, ce n'est pas pour embêter les chefs d'entreprise, c'est utile et surtout pour la prévention », indique Guillaume Ramon, greffier distributif de commerce de

Saint-Denis. Savoir que des articles sont mal connus permet de les connaître suffisamment vite et d'éviter une liquidation sèche. En métropole, on trouve peu de juges supérieurs à 30000 euros dans les entreprises liquidées. Et, si par exemple on a des juges supérieurs à 2, 3, 4 millions d'euros, il faut penser aux créanciers en fait qui ne seront jamais payés ».

« Ordonnance »

Bernard Molit, nouveau président du tribunal de commerce de Saint-Denis, ne dit pas « pas un tableau à liquider des procédures collectives. Quand on crée une procédure de redressement, il y a toujours un sécu. Je comprends la défiance des chefs d'entreprise et celles des experts-comptables ».

Pour Elise de Lamoignon, administratrice judiciaire, « la prévention. C'est le premier des combats quand le dirigeant suit la procédure. Il faut qu'il anticipe et pour anticiper les difficultés le plus en amont possible. Les juridictions commerciales sont bienveillantes. On ne juge pas l'indivul de mal en regard de la situation de l'entreprise au présent et rétroactive au passé. L'administrateur est là pour accompagner, assister, écouter, comprendre. C'est l'ordonnance de mande



Les tribunaux de commerce de Saint-Denis et de Saint-Pierre s'attendent à crouler sous les dossiers dans les mois qui viennent. (Photo David Chene)

en prendre à l'entreprise souffrante. Le dirigeant n'est pas responsable de la gestion de son entreprise. Nous allons travailler à ses côtés dans l'intérêt collectif ».

Tabous « pas encore brisés »

Aurélie Vézina-Daniel, enonce le dico : « Rester seul, c'est la plus mauvaise idée du monde et c'est une faute de gestion puisque vous avez 45 jours après la cessation de paiements pour faire la déclaration. En 2020,

vous avez eu 45% de procédures en moins. Cette année, nous allons faire des lectures au tribunal et ce n'est que le début de la vague ».

Vendredi au terme de plus de deux heures de débats passionnés. Les tabous ont été posés sur la table mais « pas encore brisés » dit le président de la CPME, Eric Leung, pour qui « ce n'est que le début ».

Katy Moarau confirme : « La mission est complexe mais on dispose pleinement de compétences nécessaires pour le faire. Je veux une union, une charge collective ». Ses ambitions : faire de l'Ordre des experts-comptables « le chef d'orchestre pour créer cette communauté ».

Cédrick BOULLAND

Le mandat ad hoc à privilégier

Pour une entreprise rencontrant des difficultés, il existe deux catégories de procédures.

Les premières sont dites préventives. On y retrouve le mandat ad hoc et la conciliation, l'objectif étant de négocier un accord avec ses créanciers. Instauré de ces procédures, elles sont confidentielles.

Pour la présidente du tribunal de commerce de Saint-Pierre, Sylvia Selgnobov, « la conciliation est une procédure complexe et peut être pas la meilleure à cause de ses délais rigides (jusqu'à six mois). L'entreprise peut aussi demander la désignation d'un administrateur ad hoc qui va avoir la mission de mettre en prévision le débiteur et les créanciers afin de trouver des accords et de proposer des solutions ».

M^{re} Jay, avocate et ancien bâtonnier à Saint-Pierre, est sur la même longueur d'onde : « Le mandat ad hoc est un outil extrêmement intéressant, notamment par rapport aux banques quand on a du mal à servir du cash. Le mandataire a une position neutre et efficace pour obtenir des lignes bancaires qui sont soulagées le fonctionnement de l'entreprise. Je suis même convaincue par la conciliation, qui est plus rigide ».

« La procédure collective fait peur »

Verzant insiste les procédures collectives destinées à traiter les difficultés : le sauvetage (pour les entreprises qui ne sont pas en

cessation des paiements) et le redressement judiciaire. Toutes deux privilégiant l'accroissement de sa part des créanciers.

Selon M^{re} Jay, « la procédure collective fait peur. Il y a une publicité qui découpe les relations commerciales. Cela a des conséquences sur l'activité future ».

Guillaume Ramon, greffier du tribunal de commerce de Saint-Denis, est plus nuancé : « Plus le chef d'entreprise vient tôt, plus il garde la main sur son entreprise et plus il pourra rembourser ses créanciers. Ses clients ne vont pas venir qu'il les avertisse continuellement. Il faut déléguer la situation et venir se mettre sous la protection du tribunal ».

C.B.

Économie

GROS PLAN

UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES ENTREPRENEURS

L'Opesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe) est sur le point d'ouvrir une antenne à La Réunion en lien avec le greffe des tribunaux de commerce de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Objectif : « Apporter un soutien psychologique aux entreprises en difficulté et éviter le suicide des chefs d'entreprise arrivés au bout du rouleau », explique Thierry Reydellet, secrétaire général de l'Adp qui porte le projet à titre personnel. Pour démarrer, l'association a besoin de « lever des fonds, de repérer des psychologues ou des psychiatres et même d'aider des chefs d'entreprise et enfin d'un réseau de bénévoles (banquier, expert-comptable, greffe...) pour faire remonter les cas traités difficiles de façon à les orienter pour passer le cap ». La Région s'est engagée par le vote de son vice-président, Bernard Picardi, à accompagner le projet.



La loi de Finances expliquée... sur les réseaux sociaux

C'est un rendez-vous traditionnel du début d'année. L'Ordre des experts-comptables et la Chambre des notaires organisent conjointement une présentation des nouveautés introduites par la loi de Finances.

En 2021, Covid oblige, la conférence ne se tiendra pas à la Cité des Arts de Saint-Denis (qui avait accueilli 350 personnes l'an passé) mais à travers une émission de 80 minutes diffusée en direct (et en replay) sur les réseaux sociaux (Facebook et YouTube). Les internautes pourront poser leurs questions au fur et à mesure.

Outre les traditionnels intervenants extérieurs, les présidents du Medef, Didier Fauchard, et de la CPME, Éric Leung, donneront leur perception de la loi de Finances. La Direction régionale des finances publiques interviendra pour un éclairage local. La manifestation sera marquée par la première prise

de parole du nouveau sous-préfet en charge de la relance, Gilbert Manciet.

Parmi les nouveautés de cette loi de Finances, qui sera sans doute complétée très vite par une loi de Finances rectificative pour permettre à l'État de continuer à épauler les entreprises fragilisées par le Covid, Katy Hoarau, présidente de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion, retient « des mesures permettant de consolider les fonds propres et la trésorerie des entreprises » sans oublier la baisse des impôts de production « dont il s'agira d'évaluer la matérialité de l'impact sur les TPE-PME du territoire ».

Rendez-vous ce mercredi à 17 heures. Les organisateurs conseillent de s'inscrire gratuitement sur la page Facebook de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion ou sur celle de la chambre des notaires de La Réunion.

C.B.



Loi de finances 2021 : un cadre stable

FISCALITÉ. Comme chaque année, la chambre des notaires de la Réunion et le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de la Réunion (CROEC) ont organisé une conférence pour décrypter la loi de finances 2021, en visio, contexte sanitaire oblige. Pas de révolution du cadre fiscal cette année, là encore, la crise sanitaire étant passée par là. Au rayon des nouveautés, citons tout de même le crédit d'impôt rénovation énergétique pour les PME qui leur permet de rénover leurs locaux : ce dispositif couvre jusqu'à 30% du montant des dépenses dans la limite de 25 000 euros.

"On peut dire que la loi de finances 2021 est une loi

covid. Elle sera sans doute destinée à être modifiée au fil du temps par les lois rectificatives en fonction de l'évolution du contexte, mais il n'y a aucun changement majeur. Les mesures d'urgence ont réellement joué leur rôle auprès des entreprises comme le "carry back" qui permet aux entreprises de récupérer du vrai cash en étant remboursées de leur impôt sur les sociétés de l'année précédente", explique Katy Hoarau, présidente du CROEC depuis décembre. *"A la Réunion, on estime que le recul de l'activité se situe entre -1,1% et -5%, on est loin de -10% observés en métropole. Les entreprises résistent, même si certains secteurs comme le tourisme font face à de*

grosses difficultés. La consommation locale a permis de compenser : les Réunionnais qui n'ont pas pu voyager ont dépensé sur l'île."

Résultat, le moral des chefs d'entreprise n'est pas aussi noir qu'attendu. *"La reprise de l'activité se ressent. On n'a pas eu la grosse casse qu'on craignait, reste à savoir si c'est un effet différé. Les vraies conséquences se feront sentir lorsque les dispositifs d'aides seront arrêtés",* ajoute Me Haroun Patel, président de la chambre des notaires.

On estime que 80 à 90% des salariés réunionnais ont pu bénéficier de la mesure de chômage partiel en 2020. *"C'est très significatif. Ce dispositif est efficace car il a permis aux entreprises de réduire très vite leurs charges fixes durant le confinement. Le PGE (prêt garanti par l'Etat) a permis de soutenir la trésorerie des entreprises : on craignait que le remboursement ne débute en mars, mais cela a été décalé d'un an. Cela reste un emprunt intéressant",* note Katy Hoarau.



Notaires et experts-comptables ont décrypté la loi de finances 2021 (photo SLY).

—
E.M



Soutenir l'emploi des jeunes

L'aide exceptionnelle de 4 000 euros de l'Etat pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans s'achèvera le 31 juillet 2021.

Par **Farida Safy**, expert-comptable - fsafy@cba.re



Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, l'aide à l'embauche des jeunes est destinée à soutenir massivement l'emploi des jeunes pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Les entreprises concernées

Toutes les entreprises et associations sont éligibles, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille, hormis les particuliers employeurs, les établissements publics administratifs, les établissements publics industriels et commerciaux et les sociétés d'économie mixte. Il est exigé que l'employeur soit à jour de ses

obligations déclaratives et de paiement à l'égard de l'administration fiscale et des organismes de recouvrement des cotisations sociales ou d'assurance chômage, ou avoir souscrit un plan d'apurement des cotisations restant dues.

Les conditions

- Recruter un jeune de moins de 26 ans à la date de conclusion du contrat de travail, avant le 31 mars 2021.
- Conclure un contrat en CDI, en CDI intérimaire ou en CDD pour une période d'au moins 3 mois
- Ne pas avoir procédé, depuis le 1er janvier 2020, à un licenciement pour motif

économique sur le poste concerné par l'aide.

- Le recrutement d'un jeune bénéficiant de l'aide ne doit pas entraîner le licenciement d'un autre salarié sur le même poste.
- La rémunération du salarié doit être inférieure ou égale à deux fois le montant du Smic.
- Le salarié ne doit pas ouvrir droit à une autre aide de l'État à l'insertion, à l'accès et au retour à l'emploi.
- Le salarié ne doit pas être placé en situation d'activité partielle.

Le montant

Le montant de l'aide est de 4000 euros maximum sur un an pour un jeune salarié à temps plein. Il est proratisé en fonction de la quotité de travail du salarié (temps partiel par exemple) et de la durée effective du contrat.

Dans un délai de 4 mois à compter de l'embauche de votre salarié, vous devez adresser votre demande d'aide à l'agence de services et de paiement (ASP). L'aide vous sera versée par l'ASP, pour le compte de l'État, sur la base d'une attestation justifiant de la présence du salarié. Son versement est trimestriel, à terme échu, pour un montant maximum de 1000 euros. Si le salarié n'a pas été maintenu au moins 3 mois dans l'effectif, aucune aide ne sera due pour son embauche.

L'aide sera versée par l'ASP, pour le compte de l'État, sur la base d'une attestation justifiant de la présence du salarié.



ÉDITO : KATY HOARAU



PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES (CROEC) DE LA RÉUNION

« **DES MOTIFS D'ESPOIR MALGRÉ LA CRISE** »

Depuis des décennies, le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables, désormais membre du conseil d'administration de la Technopole, a pour mission d'organiser la profession dans le respect du cadre déontologique. A ce jour, le CROEC s'appuie sur 12 élus bénévoles, des salariés permanents. Il représente plus de 250 experts-comptables (dont un tiers de consœurs), 1 500 collaborateurs et près de 30 000 clients, des TPE-PME pour la plupart évoluant dans tous les secteurs d'activité. Une transversalité qui en fait un acteur incontournable de l'écosystème économique local. Et telle est ma volonté, en tant que nouvelle présidente : continuer de faire connaître et reconnaître la profession en tant que tel !

Au quotidien, nos experts-comptables conseillent les chefs d'entreprise à chaque étape de leur vie. Notre profession a montré ces dernières années qu'elle était systématiquement au chevet des entreprises en période de crise. Pendant le confinement, nous avons été les traducteurs des dispositifs nationaux et régionaux, et nous avons accompagné les chefs d'entreprise dans la mise en place des mesures d'urgence pour sauvegarder notre économie : activité partielle, FSR, FSN, PGE. Aujourd'hui, la profession est également un vecteur de communication auprès des entreprises sur le plan de relance. C'est enfin une force de proposition pour le développement de mesures qui viendraient compléter l'accompagnement.

Face à la crise, une des mes priorités est que la profession monte en compétence sur l'anticipation et le traitement des entreprises en difficulté. Il existe, en effet, des dispositifs proposés par le système judiciaire qui méritent d'être analysés comme une solution à ne pas éluder pour les chefs d'entreprise.

Ainsi, au cœur de la crise sanitaire, il est peut-être utile de déceler des motifs d'espoir : les défaillances attendues en masse début 2021 ne se sont pas produites, les entreprises du territoire résistent, la consommation locale soutient l'activité, les mesures d'urgence se sont montrées efficaces, et le remboursement du PGE peut être différé. Dans un contexte anxieux, il s'agit d'avancer avec des scénarii multiples, mais aussi de repenser les processus, de redéfinir les valeurs. L'activité va finir par repartir !

A plus long terme, j'estime même que La Réunion dispose du terreau nécessaire pour devenir un « Unfair environment ». Soit, en français, un environnement si propice à l'épanouissement combiné des cerveaux, des innovations et des projets entrepreneuriaux qu'il en deviendrait injuste pour les entreprises extérieures de ne pas en faire partie... J'aimerais que la Technopole soit, à l'avenir, porteuse de cette ambition pour notre île.

En savoir plus sur www.reunion-experts-comptables.fr



15/03/2021



Économie

CONJONCTURE

La Réunion résiste mieux au Covid que la métropole

Selon le dernier baromètre de l'Ordre des experts-comptables, La Réunion est avec la Normandie la région française où les entreprises ont enregistré la plus faible baisse de leur chiffre d'affaires dans le cadre du Covid... -1,1% sur les neuf premiers mois de l'année 2020 contre -8,7% pour la moyenne nationale. Localement, certains secteurs ont souffert davantage que d'autres.

Depuis le lancement, en 2015, de son outil de mesure l'évolution du chiffre d'affaires des 575 PME de 11 secteurs économiques, l'Ordre des experts-comptables a pu dresser un tableau d'ensemble qui, pour la première fois, s'est vu en 2020, en un après l'épisode d'été pour une baisse des chiffres d'affaires.

Analysé par l'Institut Fige pour le compte de l'Ordre des experts-comptables à partir de la base de données Batisreg intégrée aux logiciels de gestion comptable et fiscale effectués pour environ 3 000 entreprises locales, le baromètre indique que la Réunion est la seule région à avoir le seul premier mois de l'année 2020... à égalité avec la Normandie.

La Corse lanterne rouge

Avec une baisse de leur chiffre d'affaires de 13,4% au cours de la période allant de janvier à septembre par rapport à 2019, ces deux régions s'inscrivent respectivement avant que toutes les autres. La Normandie du classement, la Bretagne, est à -8,2%, et la Corse, la Corse, à -17,2%. En moyenne, le chiffre d'affaires des 575 PME françaises a baissé de 8,7% au cours des neuf premiers mois de l'année écoulée.

Il est à noter que l'indice de confiance des entreprises économiques avarié, tombé de 2,9 en septembre à -0,6 en octobre. Le climat des affaires est donc devenu négatif au troisième trimestre 2020.

La direction confidenciale dans l'Hexagone et la fermeture de nombreux secteurs ont entraîné une baisse de chiffre d'affaires de 12,9% au cours de la période allant de janvier à septembre par rapport à 2019.

Les résultats relatifs aux établissements de La Réunion caractérisés par une baisse de 1,1%.



Dans le commerce de détail, le chiffre d'affaires a grimpé de 20,5% de janvier à septembre 2020. (Photo Emmanuel Grandjeu)

avec les secteurs d'activité. Le commerce (-1,1%) a le seul premier mois de l'année et octobre (-12,1%) pour les magasins de vêtements dans certains le transport et l'hébergement (-17,2%) sont les grands gagnants.

La réparation auto en panne

Le BTP est globalement en hausse (+5,7%) mais tous les types de services ont vu leur chiffre d'affaires baisser.

Les plus grands gagnants de l'année 2020 sont l'achat de 40% l'habillement et chaussures (+23,4%) et les services (+17,2%).

pour la restauration traditionnelle, l'habillement et la réparation automobile (+1,8%). C'est également l'habillement, l'habillement manufacturé (+1,8%).

Les données du quatrième trimestre, antérieures à nos précédents, sont également en hausse (+1,8%) par rapport à 2019.

Dans le commerce, cela semble être profitable à un niveau de 10% de plus par rapport à 2019.

En 2020, le chiffre d'affaires des entreprises a baissé de 8,7% au cours des neuf premiers mois de l'année écoulée.

Les résultats relatifs aux établissements de La Réunion caractérisés par une baisse de 1,1%.

Les résultats relatifs aux établissements de La Réunion caractérisés par une baisse de 1,1%.



Pour les restaurants, c'est la coupe à la grimace avec un recul de l'activité de 12,7% en moyenne.

Ce que plaidera la Fedom dans les semaines à venir

La Fédération française des entreprises de l'habillement, qui vient de diffuser à ses adhérents des fiches de suivi pour les entreprises de l'habillement en 2021, évoque les grands axes que la Fédération en 2021.

« En premier lieu, l'ajout de soutien à la distribution traditionnelle et à la vente en ligne, de la vente en ligne et à la mise en œuvre effective du Plan d'urgence pour 2020-2022 pour les entreprises de l'habillement », explique le secrétaire général, Laurent Bénéat.

Toutes les lettres d'entreprises

« La Fédération française des entreprises de l'habillement a été créée en 1963 et a pour objectif de défendre les intérêts des entreprises de l'habillement et de promouvoir le développement de ce secteur d'activité ».

« Les entreprises de l'habillement ont une longue histoire de coopération avec les pouvoirs publics et les institutions de l'État ».

« Les entreprises de l'habillement ont une longue histoire de coopération avec les pouvoirs publics et les institutions de l'État ».

La loi de Finances expliquée... sur les réseaux sociaux

C'est en avril 2020 que l'Ordre des experts-comptables et la Direction des entreprises ont commencé à travailler ensemble pour expliquer la loi de Finances.

En 2021, David Allég, le président de l'Ordre des experts-comptables, a été élu président de l'Ordre des experts-comptables de la Réunion.

« Les entreprises de l'habillement ont une longue histoire de coopération avec les pouvoirs publics et les institutions de l'État ».

de grande du réseau et nous permet de charger de la loi de Finances.

« Les entreprises de l'habillement ont une longue histoire de coopération avec les pouvoirs publics et les institutions de l'État ».

« Les entreprises de l'habillement ont une longue histoire de coopération avec les pouvoirs publics et les institutions de l'État ».

CR



PORTRAIT

CROEC, une femme, des ambitions, une vision

Katy Hoarau a pris les fonctions de présidente du CROEC en décembre 2020, en succédant à Remy Amato. L'experte-comptable dynamique et pétillante, dévoile une volonté sans faille de connaître et reconnaître son corps de métier comme un acteur incontournable dans l'économie de La Réunion, mais pas seulement.

Les adjectifs ne manquent pas pour décrire Katy Hoarau : pédagogue, à l'écoute, bienveillante, volontaire, dynamique, engagée, etc. D'ailleurs, il n'y a qu'à voir ses vœux pour cette nouvelle mandature qui s'offre à elle pour le comprendre. *"Compte tenu de mon engagement pour la profession, j'ai eu envie de relever le défi" d'être présidente du CROEC, affirme Katy Hoarau. "Ce qui me plaît dans ce nouveau rôle, c'est de pouvoir être utile à mes conseillers et confrères mais aussi à l'écosystème économique"* poursuit-elle, avant de conclure : *"Il est possible de faire bouger les lignes. Ce territoire m'a tellement donné qu'aujourd'hui je fais de mon mieux pour lui donner en retour".* Ainsi, en tant que Réunionnaise



Katy Hoarau, nouvelle présidente du CROEC Réunion. © Photo Mémento

et professionnelle passionnée, Katy Hoarau ajoute à la montée en compétences des experts-comptables sur la thématique des défaillances d'entreprises, des objectifs de formation sur le thème du numérique pour que le CROEC puisse aussi accompagner les TPME de l'île dans leur transformation digitale. Enfin, intimement convaincue que

l'expert-comptable joue aussi un rôle d'inclusion sociale et pédagogique, Katy Hoarau souhaite également se rapprocher des jeunes de l'île et des publics éloignés du marché du travail pour les amener peut-être à se trouver en travaillant en cabinet. *"Susciter des vocations, trouver sa voie, et rendre le métier attractif"* cela fait aussi partie de ses ambitions, sourit-elle.



DÉCRYPTAGES

■ ÎLE DE FRANCE | NANTES | MADAGASCAR | MAYOTTE | Océan indien | AFRIQUE

RÉUNION

L'Apesa pour l'aide psychologique aux entrepreneurs



©Stockphoto/Ormar Winiarski/znf

Avec la crise, certains chefs d'entreprise ont le sentiment de perdre l'investissement de toute une vie.

L'association nationale Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë), créée en Métropole après la crise financière de 2008, a mis en service il y a un an un numéro vert pour offrir une première écoute aux chefs d'entreprises en détresse. L'association n'avait pas encore été implantée à La Réunion. C'est chose faite depuis

ce mois d'avril, sous l'impulsion du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (Croec) et du greffe du tribunal de commerce de Saint-Pierre. Les statuts de l'Apesa Réunion ont été déposés et sa présidence confiée au psychiatre Gérard d'Abbadie. Katy Hoarau, présidente du Croec depuis décembre dernier, est sa trésorière. « Nous avons eu des assurances de financement qui nous permettront de recruter un permanent, annonce-t-elle. La crise dure, des chefs d'entreprise ont le sentiment de perdre l'investissement de toute une vie. Il ne faut pas laisser le désespoir s'installer, activer les dispositifs d'aides mis en place à destination des entreprises. Et si vous vivez des difficultés psychologiques, l'Apesa peut vous aider en vous proposant gratuitement des séances d'écoute chez des spécialistes. » Un réseau de « sentinelles » (experts-comptables, banquiers, greffiers...) se met également en place pour détecter les cas de détresse aiguë.

Le numéro vert de l'Apesa - 0805 65 50 50 - est joignable de La Réunion. L'association réunionnaise aura bientôt son propre numéro. En attendant, elle peut être jointe via le Conseil de l'ordre des experts-comptables, au 0262 40 98 53.



Smalt Capital recrute une chargée d'affaires et crée un comité stratégique

Smalt Capital, société française de capital-investissement de la Caisse d'Épargne Copac, annonce l'arrivée de Tansu Akbulut au sein de son bureau réunionnais en tant que chargée d'affaires. Diplômée d'un master en ingénierie financière de Kedge Business School, elle a débuté sa carrière chez PwC à Istanbul en tant qu'auditrice financière.

En 2018, elle a intégré le siège social de Smalt Capital à Marseille au sein du pôle des dispositifs de financement de la Région Sud. Elle occupera ses nouvelles fonctions en étant basée à Saint-Denis, portant à trois



Katy Hoarau, présidente de l'Ordre des experts-comptables de la Réunion, entre au comité stratégique.

personnes l'équipe de gestion réunionnaise.

Smalt Capital annonce également la mise en place de la

gouvernance de son dernier fonds réunionnais, le FPCI RUNaissance, en constituant un comité stratégique. Les représentants des investisseurs du fonds sont rejoints par l'Ordre des experts-comptables de la Réunion, représenté par sa présidente Katy Hoarau, et Philippe Puissegur, directeur général de l'union de coopératives agricoles Urocoopa depuis mars 2021. Le comité stratégique analysera et donnera un avis d'expert sur les projets d'investissement et de désinvestissement du FPCI RUNaissance qui a vocation à soutenir les PME réunionnaises de croissance dans le contexte de crise lié à la covid-19.

Katy Hoarau a travaillé pendant une quinzaine d'années à Paris, Londres et New York, notamment chez PwC avec un portefeuille de multinationales, de sociétés cotées et de grandes entreprises. En 2011, elle revient à La Réunion pour reprendre la direction de HTP Expertise, un cabinet familial fondé il y a 60 ans.

Philippe Puissegur a dirigé pendant plusieurs années les activités du groupe Marbour, spécialisé dans l'agroalimentaire et les services à l'environnement à La Réunion, notamment Soboriz, SPHB (huiles végétales) et DPSR (chimie).



L'œil de l'expert | **Entreprise**

Trop de préjugés existent autour des procédures collectives. Ces défiances font que le chef d'entreprise va souvent déclarer son état de cessation des paiements trop tard. Or, dès l'apparition des premières difficultés financières, le dirigeant peut se faire aider, en toute confidentialité.

Par **Katy Hoarau**,
présidente de l'Ordre
des experts comptables
de la Réunion
croec@croec-reunion.com

Le mandat ad hoc et la conciliation sont deux solutions qui permettent de négocier les dettes de l'entreprise et de faciliter les contacts avec les créanciers grâce à l'intervention confidentielle d'un tiers à l'entreprise connaissant bien les interlocuteurs concernés. Elles ont pour avantage de ne pas rendre publique la procédure. Si les difficultés s'installent

Chefs d'entreprise

Agissez dès la première difficulté !



dans le temps, le dirigeant peut mettre en œuvre une procédure de sauvegarde de son entreprise. Comment ? En faisant appel aux bonnes compétences : experts-comptables, avocats, en prenant rendez-vous aux greffes des tribunaux mixtes de commerce de Saint-Denis ou de Saint-Pierre, en faisant appel aux conseils des administrateurs et des mandataires judiciaires. Un plan de sauvegarde est établi après une période d'observation utilisée pour négocier avec les créanciers.

Création de l'association Apesa
Si hélas, le dirigeant se retrouve en cessation de

paiement, et n'a pas eu la possibilité d'actionner les solutions précédentes, c'est le redressement judiciaire qui doit être envisagé. Il faut savoir que les procédures de sauvegarde et de redressement n'aboutissent pas systématiquement à une liquidation judiciaire. Le juge du tribunal de commerce peut décider la poursuite de l'activité via la conclusion du plan de sauvegarde ou de redressement qui a pour conséquence le gel des dettes antérieures et leur étalement sur une période qui peut aller jusqu'à 10 ans. Les salariés sont protégés. Le chef d'entreprise continue de gérer son entreprise. Ce qu'il faut retenir c'est

qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide avant qu'il ne soit trop tard car il existe des dispositifs judiciaires qui sont prévus pour prévenir les difficultés des entreprises. Ces dispositifs peuvent permettre à une entreprise pérenne avant la crise de continuer à vivre une fois la tempête passée. Enfin, acteurs économiques et judiciaires sont conscients des dommages que va générer la crise sanitaire. Les défaillances d'entreprise ont été évitées par les mesures d'urgence nationales et régionales (activité partielle, FSN, FSR, PGE), mais aussi par la consommation locale qui a soutenu l'activité et par la volonté des chefs d'entreprise de résister. Mais ces défaillances risquent de se multiplier à plus ou moins court terme. Et face à ces pertes économiques, tout peut basculer. C'est pourquoi il a été décidé collectivement avec le soutien de tous les acteurs économiques du territoire, du monde judiciaire et des collectivités territoriales de créer à La Réunion l'association APESA qui vient en soutien psychologique aux chefs d'entreprises en difficulté. Un numéro vert sera communiqué très prochainement et un réseau de sentinelles sera présenté au public.



BAISSE D'ACTIVITÉ DEUX FOIS PLUS FAIBLE QU'EN MÉTROPOLE

La Réunion pas si mal lotie en 2020

Selon le baromètre de conjoncture des experts-comptables, les TPE-PME réunionnaises ont vu leur chiffre d'affaires reculer de 4,7% en moyenne en 2020, soit deux fois moins que la moyenne nationale. Si le commerce s'en est bien sorti localement, d'autres secteurs comme le tourisme ont eu moins de réussite.

Trois mois plus tôt, La Réunion partageait la première place des régions françaises avec la Normandie. Cette fois-ci, elle est seule à occuper la tête du classement.

Selon Image PME, le baromètre trimestriel de conjoncture de l'Ordre des experts-comptables réalisé à partir des télédéclarations sociales et fiscales des TPE-PME tricolores, l'activité des très petites, petites et moyennes entreprises de La Réunion a reculé de 4,7% en moyenne en 2020, soit une baisse deux fois moins forte que la moyenne nationale (-8,4%).

Notre île devance la Bretagne (-5,8%), les Pays de la Loire (-6,2%) et la Normandie (-6,3%). Les deux régions les plus mal loties sont l'Île de France (-15,1%) et la Corse (-14,1%).

Croissance positive en fin d'année

Commentaire de Jean-Paul Brouchet, directeur de l'Institut Pige et en charge de la réalisation de cette étude pour le compte de l'Ordre régional des experts-comptables: « Les TPE-PME de La Réunion s'en sont sorties relativement bien, l'impact du Covid ayant été nettement moindre qu'en métropole. Si les difficultés se sont fait ressentir au premier trimestre (N.D.L.R.: -7,2% de chiffre d'affaires en lien avec le début du confinement) mais surtout

au deuxième (-18% et même -35% au cours du seul mois d'août), les restrictions sanitaires plus souples ont permis une reprise aux 3^e et 4^e trimestres avec le retour d'une croissance positive » (respectivement +2,6 et +2,8% grâce à de bons mois d'octobre et de décembre).

Les restos plombés par les restrictions

Comme souvent, la moyenne réunionnaise cache des disparités importantes. Un secteur a mieux tiré son épingle du jeu que les autres avec une baisse d'activité limitée à 0,5% sur l'année grâce à la forte reprise observée au deuxième semestre: le commerce.

Si les pharmacies (+1,5%) figurent parmi les grandes gagnantes, ce n'est pas le cas des magasins de vêtements (-11,6%). L'entretien et la réparation de véhicules automobiles (-11,6%) ont également vécu une année compliquée en lien avec le premier confinement qui a réduit la circulation de manière drastique.

Sans surprise, le secteur le plus touché est néanmoins l'hébergement-restauration (-37%), les motifs impétueux ayant limité à la portion congrue les arrivées de touristes extérieurs. La restauration traditionnelle (-22,4%) résiste mieux que les structures



Les pharmacies sont l'un des rares secteurs à avoir bénéficié d'une hausse du chiffre d'affaires l'an passé à La Réunion. (Photo d'archives)

d'hébergement mais elle n'en reste pas moins plombée par le deuxième trimestre (-65%) et par les restrictions entrées en vigueur en fin d'année (-5,9% au quatrième trimestre après +1,5% au troisième).

D'autres secteurs comme les transports et l'entreposage (-7,2% et même -9,6% pour le transport routier de fret de proximité), l'industrie manufacturière (-9% malgré une bonne fin d'année) et la construction (-8,4% et même -11,9% pour les travaux

de maçonnerie et de gros œuvre de bâtiment) ont également vécu une sale année 2020. Autant dire qu'ils ne se reconnaîtront guère

dans un tableau globalement pas si catastrophique que ça de l'économie réunionnaise.

Cédric BOULLAND



L'œil de l'expert | Immobilier

Déclaration de confidentialité des comptes, mode d'emploi

Les sociétés commerciales ont l'obligation de déposer leurs comptes auprès du RCS. Mais quelques exceptions existent pour que les comptes ne soient pas rendus publics.

Par **Frédéric Hoareau**, expert-comptable
fhoareau@jhp.fr



Afin de garantir le principe de transparence lors de la clôture de chaque exercice annuel, les sociétés commerciales ont l'obligation de déposer leurs comptes auprès du Registre du Commerce et des Sociétés. À réception par le greffe, les comptes annuels font l'objet d'une publication. Cependant, certaines entreprises ont la possibilité de demander que leurs comptes annuels ne soient pas rendus publics en faisant une déclaration de confidentialité.

Micro-entreprises

Vous pouvez demander l'option de confidentialité de l'intégralité de vos comptes annuels si vous remplissez au moins 2 des critères suivants à la clôture de votre exercice : total de bilan de moins de 350 000 euros ; chiffre d'affaires net de moins de 700 000 euros ; moins de 10 salariés (sont pris en compte les salariés en CDD et CDI mais pas les stagiaires).

Les micro-entreprises établies sous forme de société coopérative agricole ou d'union de sociétés coopératives agricoles peuvent bénéficier de l'option pour les comptes déposés depuis le 7 août 2016.

Petites entreprises

Vous pouvez demander l'option de confidentialité

de vos comptes annuels, qui s'appliquera uniquement à votre compte de résultat, à condition qu'elle ne dépasse pas au moins 2 des 3 critères suivants : total de bilan de 6 millions d'euros ; chiffre d'affaires net de moins de 12 millions d'euros ; moins de 50 salariés. Seuls seront donc publiés le bilan et les annexes comptables, mais pas votre compte de résultat.

Moyennes entreprises

Vous pouvez bénéficier de l'option de publication simplifiée (cette présentation n'a pas à être accompagnée du rapport aux commissaires aux comptes) de votre bilan et de l'annexe, à condition qu'elle ne dépasse pas au moins 2 des 3 critères suivants : total de bilan de moins de 20 millions d'euros ; chiffre d'affaires net de moins de 40 millions d'euros ; moins de 250 salariés.

Attention aux exceptions !

Certaines entreprises, même si elles respectent ces seuils, ne peuvent toutefois pas déposer de déclaration de confidentialité. Cette interdiction tient au fait qu'elles opèrent dans un secteur "sensible" ou ont une situation économique particulière, nécessitant d'avoir une transparence maximale de leurs comptes.

WEB



Les changements pour les particuliers et les entreprises : Loi de finances 2021 : la fiscalité évolue en temps de Covid | Imaz Press Réunion : l'actualité de la Réunion en photos (ipreunion.com)



La Réunion : La Chambre des Notaires et l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion décrivent la nouvelle Loi de Finances



"Aller jusqu'au bout de ses rêves" - Interview de Katy Hoarau by La Woman Mag - YouTube



#32 Katy Hoarau, présidente de l'ordre des experts comptables de la Réunion (CROEC) in Small is Beautiful in mp3(06/03 a las 18:43:13) 42:13 66426079 - iVoox
Small is Beautiful | #32 Katy Hoarau, présidente de l'ordre des experts comptables de la Réunion (CROEC) | Ausha



- *Le couvre-feu et ses conséquences pour les entreprises*
- *La situation économique locale*
- *Image PME*



04/03/2021
06/04/2021
03/06/2021

- *Image PME / bilan 2020*



30/03/2021
21/06/2021

LE JOURNAL DE 7H
YANNICK PITOU



TÉLÉ

- Plan de relance
- Impôt IRPP
- Campagne fiscale



LUX*

SAINT GILLES
LA REUNION



OFFRE VALABLE DU

01/08/2021 au 31/07/2022

TAXES DE SEJOUR EN
SUPPLEMENT

BIENVENUE AU LUX* SAINT GILLES

Sur la plage de l'Ermitage, cet hôtel 5 étoiles offre un cadre unique pour découvrir toutes les nuances du panorama de La Réunion.

Bénéficiez de tarifs préférentiels réservés aux acteurs de la profession comptable.

Offres valables selon disponibilités

**Chambre
Supérieure Simple
avec petit-déjeuner 170€**

**Chambre
Supérieure Double
avec petit-déjeuner 210€**

Renseignements et Réservations :
sebastien.piette@luxiledelareunion.com

“ DATES A RETENIR 2021 ”



- 17/08 : Journée du Chiffre et du Droit de 09h à 18h, hôtel LUX Saint Gilles Les Bains
- 06/11 : Soirée d'ouverture du « Campus de la Profession Comptable » au Jardin d'Eden à Saint Gilles Les Bains
- 08/11 et 09/11 : « Campus de la Profession Comptable », hôtel LUX Saint Gilles Les Bains
- 24/11 : Journée fiscale de 09h à 18h, hôtel LUX Saint Gilles Les Bains

Suivez les évènements de l'Ordre sur :



OEC.LaReunion



www.expert-comptable.re

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Réunion